HERNIE

Chute de matrice, de l'estomac

Soulagées immédiatement et supprimées progressivement sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail, par la

METHODE EVRARD

Aujourd'hui, de telles infirmités ne devraient plus causer ni souffrance, ni gêne. Malheureusement, certaines personnes continuent à porter des **bandages** ou **anneaux** gênants qui souvent les blessent, et qui n'assurant pas une contention suffisante, sont plus dangereux que l'infirmité elle-même.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à venir prendre conseil auprès de **M. EVRARD**, le réputé spécialiste de **LAVAL**, qui vous donnera gratuitement tous renseignements sur sa méthode à :

ST-PIERRE-S-DIVES, lundi 9, hôtel de France, 1 h. à 6 h.
ARGENTAN, mardi 10, hôtel du Cheval-Blanc.
FLERS, merc. 11, hôt. du Gros-Chêne, 9 h. à 2 h.
FERTE-MACE, jeudi 12, hôtel du Grd-Turc, 9 h. à 2 h.

EVRARD Spécialiste 11, R. de la Gare **LAVAL**

LA VIE AGRICOLE

LE REMPLACEMENT DES SEMENCES DE BLE GELE

Sur la proposition de M. Caziot, ministre-secrétaire d'Etat à l'Agriculture, le Conseil des Ministres a décidé que l'Etat prendrait en charge les dépenses afférentes aux semences de blé ou d'orge destinées au remplacement des blés gelés.

REMERCIEMENTS D'INHUMATION

SILLY-EN-GOUFFERN

Monsieur Joseph Duval, M. et Mme Auguste Mille, Mlles Madeleine et Yvonne Mille et la famille remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame Joseph DUVAL
Née Marie MAIGNE

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

SEVIGNY

Mlles Madeleine, Lucienne et Yvette Neveu, M. Raymond Neveu et la famille remercient les personnes qui ont assisté à l'inhumation de

Monsieur Emile NEVEU
Conseiller municipal de Sévigny
Ancien Combattant
Croix de guerre, Médaille Militaire

Ils remercient spécialement les Anciens Combattants, le Conseil municipal, le Personnel du Service vicinal, et les nombreux amis qui ont offert palmes et couronnes. Ils remercient également les personnes qui se sont tant dévouées en cette pénible circonstance, et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

ARGENTAN

M. Joseph Fréour et sa fille ; M. et Mme Guillouzic, profondément touchés des nombreuses marques de réelle sympathie reçues à l'occasion de la perte cruelle qu'ils viennent de subir en la personne de

Madame Joseph FREOUR
Née Jeanne GUILLOUZIC

prient toutes les personnes qui les leur ont exprimées de vouloir bien agréer l'expression de leur vive reconnaissance.

LE SAP

Madame et Mlle Moinet, Mme et M. Dupont et leur famille, remercient les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à l'inhumation de

Monsieur Désiré MOINET

leur époux, père, beau-père, décédé en son domicile rue des Grands-Fossés, le 22 février 1942.

Ils remercient tout particulièrement les amis qui ont offert des couronnes, ainsi que les Anciens Combattants et les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie.

Et prient les personnes de leur connaissance qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'excuser un oubli bien involontaire.

STE MARGUERITE-DE-CARROUGES

M. et Mme Eugène Anger ; M. et Mme Jules Seurin ; M. et Mme Henry Anger et la famille, remercient les personnes qui ont assisté à l'inhumation de

Madame Veuve ANGER
Née Stéphanie GERMAIN

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

ARGENTAN

Mme Robert Couteau, M. et Mme Albert Grosset, M. et Mme Louis Grosset, M. Célestin Grosset, M. et Mme Louis Cotillard, M. et Mme René Deslandes, leurs enfants et petits-enfants et la famille remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame Louis GROSSET
Née Marie-Ange YVON

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

MENIL-VICOMTE

M. et Mme Pierre André et leurs enfants, M. et Mme Jules Langlois et leur fils, Mlle Fernande Langlois et la famille remercient bien sincèrement les personnes qui ont assisté à l'inhumation de

Madame Emile LANGLOIS
Née Pauline GUILLIN

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'excuser un oubli qu'ils regrettent bien.

ARGENTAN

M. Alfred Gourdel, Mlle Alice Gourdel, M. Alfred Gourdel et la famille remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame Alfred GOURDEL
Née Augustine BOUDIN

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

LA COCHERE

Mme Frétel, Mme Emile Druet, Mme Alphonse Chauvière et la famille remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Madame Veuve Octave LEBAPTISTE
Née Marie CORNEBOIS

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

GACE

Madame Albert Esnault, M. et Mme Raoul Esnault, M. l'abbé Jean Esnault et la famille remercient les personnes qui ont assisté à l'inhumation de

Monsieur Albert ESNAULT

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

MORTREE

M. Anatole Chardon, M. et Mme Gilbert Alexandre et la famille remercient les personnes qui ont assisté à l'inhumation de

Madame Anatole CHARDON
Née Natalie LORET

Et prient celles qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation de bien vouloir excuser un oubli involontaire.

BAILLEUL

Mme Pierre Desveaux, Mlle Geneviève Desveaux et la famille, remercient les personnes qui ont assisté à l'inhumation de

Monsieur Pierre DESVEAUX
Ancien Combattant

Ils remercient spécialement les Anciens Combattants de Bailleul qui ont offert une palme et les délégations de l'U.A.C. de Bailleul et Guêprei qui ont assisté aux obsèques.

Etudes de **Me MARIN**, avoué à Argentan
et de **Me BROCART**, notaire à Almenesches

Licitation BARBETTE

VENTE D'IMMEUBLES

Situés commune d'ALMENESCHES

Canton de Mortrée, arrondissement d'Argentan, département de l'Orne

LA VENTE aura lieu le LUNDI VINGT AVRIL 1942, à QUINZE HEURES (h. légale), en la salle de la Mairie d'Almenesches, par le ministère de Me BROCART, notaire à Almenesches.

Autorisation Préfectorale, accordée le 21 Février 1942, sous le numéro 4732.

En vertu d'un jugement sur requête collective rendu le sept Janvier 1942, par le Tribunal de première instance d'Argentan, il sera aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux des immeubles ci-après désignés.

A la requête de :

1° Monsieur Georges BARBETTE, journalier, demeurant à Origny-le-Roux ;

2° Madame Maria BARBETTE, demeurant à Magny-le-Désert, Vve de M. Constant LALANDE ;

3° Madame Louise-Emilia BIGEON, cultivatrice, demeurant à Almenesches, lieu du Hameau du Bois, Vve de M. Albert-Pierre-Ernest BARBETTE,

Agissant ladite dame en qualité de tutrice naturelle et légale de :

a) Denise-Pierrette-Léonie BARBETTE ;
b) Marcel-Albert-Léopold BARBETTE ;
c) Simone-Alice-Emilia BARBETTE ;
d) Léonie-Lucienne-Augustine BARBETTE.

Ses enfants mineurs.

Poursuivant la vente, ayant **Me MARIN** pour avoué.

En présence ou lui dûment appelé de M. Albert CORNANGUER, cultivateur, demeurant à Almenesches.

Pris en sa qualité de subrogé tuteur des mineurs Barbette sus-nommés.

DESIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

Lot unique

Une Propriété

sise commune d'**Almenesches**, lieu de La Cour Pallière, village de Fligny, comprenant :

Une maison d'habitation avec deux pièces, cave et caveau ; autre cave et bûcher ; grenier sur le tout.

En retour d'équerre : Autre maison d'habitation ayant deux pièces, cave en côté, petite grange, autre cave, grenier sur le tout.

Petite maison avec une pièce à la suite avec cave et bûcher, grenier sur le tout.

Jardins et cour dans laquelle sont édifiés deux bâtiments à usage de fournil et toits à lapins et à volailles ; petit clos en herbe avec jardin ; w.-c.

Pré bien planté de pommiers.

Le tout contenant soixante-cinq ares environ, joignant : d'un côté M. Besnouin et la route de Fligny au Château-d'Almenesches, d'autre côté, M. Raymond Huet, d'un bout M. Raoul Roullée et d'autre bout la route d'Almenesches à Marmouillé.

Mise à prix cinquante mille fr., ci .... **50.000 fr.**

FORMALITES RELATIVES A L'APPLICATION DU DECRET DU 29 NOVEMBRE 1939 EN CE QUI CONCERNE LA VENTE SUS-PUBLIEE.

Tous intéressés sont avisés que les poursuivants sous la constitution de leur avoué, après l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 3 du décret du 29 novembre 1939, ont obtenu à la date du vingt-huit janvier 1942, de Monsieur le Président du Tribunal de première instance d'Argentan, une ordonnance autorisant la présente insertion prévue à l'article 4 dudit décret.

Les intéressés se reporteront à l'insertion ci-dessus en ce qui concerne les énonciations des noms des parties, la désignation des immeubles à vendre, la mise à prix et l'indication du lieu où se fera la vente et du Tribunal qui l'a ordonnée.

Tout intéressé appartenant à l'une des catégories visées à l'article premier du décret du premier septembre 1939 et à l'égard duquel il ne serait pas déjà intervenu une ordonnance levant la suspension des délais de procédure, pourra former opposition motivée à la levée de cette suspension par simple lettre recommandée adressée au Greffier du Tribunal de première instance d'Argentan dans le délai d'un mois à compter de la présente insertion.

Si aucune opposition n'a été formée à l'expiration de ce mois, les délais prendront cours à l'égard de tous intéressés sans distinction.

AVIS IMPORTANT

Pour enchérir à l'adjudication, les amateurs devront avoir obtenu de Monsieur le Préfet du département de l'Orne l'autorisation préalable prescrite par la loi du seize novembre 1940.

Me MARIN, avoué, et **Me BROCART**, notaire, peuvent se charger de solliciter l'autorisation requise.

S'inscrire à cet effet à l'une de leurs études vingt-cinq jours avant l'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :

1° A **Me MARIN**, avoué poursuivant ;

2° A **Me BROCART**, notaire à Almenesches, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Extrait fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Argentan, le 26 février 1942.

André Marin.

Enregistré à Argentan, le 26 février 1942, folio 50, case 23 ; *reçu : vingt francs.*

Signé : CAZIEZ.

Etude de
Me Jean MOULINET
docteur en droit
notaire à Argentan

A VENDRE

par adjudication volontaire

LE MARDI 21 AVRIL 1942
A 14 heures

A Argentan, en l'étude et par le ministère de **Me MOULINET.**

VILLE D'ARGENTAN
Rue des Jacobins n° 4

Maison d'habitation

composée de cuisine, petite salle et cave au rez-de-chaussée, grande et petite chambre au premier étage, grenier dessus. Cour commune derrière avec cabinets communs.

L'ensemble paraissant cadastré section F, numéro 490, sous le nom de Rue des Jacobins. Contenance : 25 centiares.

Faculté de traiter de gré à gré avant l'adjudication

Les adjudicataires éventuels sont informés qu'ils doivent se munir préalablement d'une autorisation donnée par M. le Préfet de l'Orne, par application de la loi du 16 novembre 1940.

Me MOULINET peut se charger de solliciter cette autorisation. Se faire inscrire à son étude au moins vingt jours à l'avance.

L'adjudication est autorisée par M. le Préfet de l'Orne (autorisation du 21 février 1942, n° 4733).

Pour tous renseignements, visiter et traiter, *s'adresser* à **Me MOULINET, notaire.**

6-13-20 mrs.

Etudes de **Me Alfred CHAUVIN**, huissier à Argentan, et de **Me MOULINET**, notaire, même ville.

Vente volontaire

DE

8 Bêtes à cornes
Un cheval hongre

BREBIS, CHEVRES et BOUC AINSI QU'UN BON MATERIEL AGRICOLE

Le Dimanche 8 Mars 1942
A 15 heures (h. allemande)

A Nécy, lieu de La Normandière

A la requête de M. et Mme RENIMEL.

Me CHAUVIN, huissier, vendra en présence de **Me MOULINET.**

Un cheval hongre, hors d'âge

BETES A CORNES

1 vache âgée de 8 ans, à terme le 8 avril ; 1 vache âgée de 7 ans, à terme le 22 juillet ; 1 vache âgée de 4 ans 1/2, à *terme le 18 mars* ; 1 vache même âge, à terme le 20 mars ; 1 vache âgée de 4 ans, vêlée ; 1 vache âgée de 8 ans, vêlée ; 1 génisse, âgée de 2 ans 1/2, présumée pleine de 3 mois ; *1 génisse âgée de un an.*

Deux brebis pleines ; une agnelle pleine ; une chèvre présumée pleine ; un bouc.

MATERIEL AGRICOLE

Une voiture à gerbes à 2 chevaux, état de neuf ; un tombereau état de neuf à 2 chevaux ; 2 carrioles ; une faucheuse marque « Deering » état de neuf, à 1 cheval ; un *moulin à farine* état de neuf, avec meule en silex ; un brabant à 2 chevaux ; une faneuse ; une charrue fixe en fer ; herses en fer à 1 cheval, état neuf ; un tarare ; 2 coupe-racines ; un appareil à moissonner « *Deering* », un grand râteau à main en fer ; un rouleau de jardin ; une écrémeuse marque « Persoons » de 220 l. en bon état ; un tonneau vide, de 1300 l. ; un lot de bouteilles.

EQUIPAGES

Un gros équipage de limon complet, état de neuf ; un équipage de carriole état de neuf ; une paire de traits cuir, *une paire de traits de corde* ; une bricole ; une croupière ; un collier de charrue ; un autre collier ; une paire de guides ; un collier de limon ; un collier de charrue ; un collier de *carriole*, un autre collier, un équipage de limon à deux fins ; un collier, une dossière, une croupière ;

Une cuisinière en fonte, une autre petite en fonte, un lot de *pots en grès*, une barrique vide de 180 litres.

Et quantité d'autres objets.

Au Comptant.

Conditions Ordinaires

27fév.-6 mrs.

Etude de
Me Jean MOULINET
docteur en droit, notaire à Argentan

Cession de fonds de commerce

Suivant acte passé devant **Me MOULINET**, notaire à Argentan, le 5 février 1942, enregistré à Argentan, le 9 février 1942, folio 72, numéro 551,

1° Madame LEFEBVRE Gabrielle-Elisa-Clémence, négociante, demeurant à Argentan, place des Vieilles-Halles, numéro 7, veuve de Monsieur FLAMENT Georges-Lucien ;

2° M. FLAMENT Paul-Louis Auguste, ingénieur chimiste, demeurant à Chatou (Seine-et-Oise), avenue Soyer, n° 7 ;

3° M. FLAMENT André-Gabriel-Georges, employé d'assurances, demeurant à Argentan, place des Vieilles-Halles, n° 7;

4° Mlle FLAMENT Georgette-Jeanne-Irma, maîtresse à l'Institution Notre-Dame à *Flers-de-l'Orne, demeurant* dite ville ;

5° M. FLAMENT Pierre Jean-Fernand, prêtre professeur à l'Ecole Saint-François de Sales, demeurant à Alençon, actuellement prisonnier de guerre ;

6° Mme FLAMENT Marie-Louise-Marguerite, épouse de M. Favrole Jean, militaire de carrière, avec lequel elle est domiciliée à Paris, 70, boulevard Ornano ; ledit M. Favrole actuellement prisonnier de guerre ;

7° Et M. FLAMENT Jean-Emile-Paul, docteur en médecine, demeurant à Cormeilles-en-Parisis, avenue Foch, n° 5,

Ont vendu à Madame ALBERT Renée-Geneviève-Eulalie, commerçante, demeurant à Argentan, rue Saint-Martin, numéro 23, veuve de M. MACE Georges-Michel,

Un fonds de commerce de Tissus et Confections connu sous le nom « Au Dépôt de Fabrique », *exploité à Argentan*, rue de la Chaussée, n° 39, comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit au bail, les objets mobiliers, matériel, rayonnage et agencement servant à son exploitation et les marchandises existant dans le dit fonds de commerce.

La présente cession a été publiée au Bulletin Officiel des ventes de fonds de commerce du 28 février 1942.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion, à Argentan, en l'étude de **Me MOULINET**, notaire, où les parties ont élu domicile.

Pour deuxième insertion,

J. Moulinet.

Etude de **Me BOUTARD**
notaire à Boucé

Adjudication volontaire

suivant autorisation de M. le Préfet de l'Orne, n° 4682, en date du 16 Février 1942.

LE JEUDI 23 AVRIL 1942
A 15 heures (heure légale)

A Boucé, en l'étude et par le ministère de **Me BOUTARD**, notaire.

D'UNE

Ferme herbagère

Située au Marais
Commune de **Joué-du-Plain**

Comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, pièces de terre, pré et herbage, le tout d'une contenance de **8 hectares 49 ares 17 centiares**, cadastré section D, numéros 81, 95 p, 167 à 170 inclus, 318 à 321 inclus, 326, 327, 329 à 331 inclus, 332 p, 333, 335, 337, 338 p, 339, 340 et 346 p.

Appartenant à M. et Mme MORAND-AUVRAY.

Avis important. — Pour pouvoir porter des enchères à l'adjudication, les amateurs devront obtenir l'autorisation préalable de M. le Préfet de l'Orne, prévue par la loi du 16 novembre 1940. **Me BOUTARD** se charge de solliciter l'autorisation requise. S'inscrire à cet effet à son étude, au moins 25 jours à l'avance, c'est-à-dire avant le 29 mars 1942.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Me BOUTARD**, Notaire.

27 fév. 6-13-20 mrs

Société d'Habitations à bon marché « l'Argentanaise »

Société Anonyme
Capital 100.000 francs

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **Lundi 30 Mars 1942, à 16 heures**, au Siège social, à la Caisse d'Epargne d'Argentan, 24, rue Ferdinand-Buisson.

Objet : 1° Approbation des comptes ; 2° Nomination d'administrateurs ; 3° Nomination de deux commissaires-vérificateurs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Etude de **Me VIMONT**
notaire à Putanges

Suivant acte reçu par **Me VIMONT**, notaire à Putanges, le 25 février 1942, enregistré à Putanges, le 26 février 1942, folio 75, case 391, M. HELLIO Alphonse-Théodore, débitant de boissons, et Mme OLIVIER Renée-Marguerite-Marie, son épouse, demeurant ensemble à Briouze, ont vendu à M. RENAUDIN Albert-Gaëtan, tourneur, et Mme BERNIER Georgette-Joséphine, son épouse, demeurant ensemble à Briouze, place du Marché, et précédemment à Suresnes, 8, rue Philippe, *le fonds de Commerce* **de débit de boissons** qu'ils exploitaient à Briouze, place du Marché, connu sous le nom de l' « Hôtel de la Croix-Verte ».

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, à peine de forclusion, dans les vingt jours de la seconde insertion, en l'étude de **Me VIMONT**, notaire, où domicile a été élu.

Pour première insertion,

Vimont.

Etude de
Me Albert GUESDON
notaire à Bellou-en-Houlme

Vente de Mobilier

DIMANCHE 15 MARS 1942
A 1 heure (solaire)

A Bellou-en-Houlme, à La Chalière, près le Bourg.

Services vaisselle et verrerie, tables, fourneau-cuisinière, chaises, horloge comtoise, pendules, *bibliothèque*, vieux rouets, chemises, draps, nappes, armoire normande, poste T.S.F., 3 armoires chêne clair et verni, buffet de salle à manger ancien, bois de lit chêne, cerisier et *acajou*, sommiers, matelas et lits de plume, chambre à coucher Louis XV en noyer, 2 fauteuils, 2 chaises et canapé velours rouge, très belle glace de salon, bascule avec ses poids, bicyclette homme, forge portative, petite tonne à purin, tour à bois, établi, environ 3.000 tuiles neuves dites d'Argences, enfaiteaux, pavés de cuisine neufs, émousseuse, brabant, harnais, paires de roues, 10 tôles ondulées neuves, etc...

6-13 mrs.

Etude de **Me CHARLOT**
huissier à Gacé

Vente volontaire

DE

14 Bêtes à cornes
Un cheval

MOBILIER DE MAISON
MATERIEL AGRICOLE
ET DE LAITERIE

A Gacé, au lieu dit la Fangeaie

Le Dimanche 8 Mars 1942
A 13 heures 30

Me CHARLOT vendra aux enchères publiques, à la requête de M. et Mme CHANTEPIE :

Trois tables rectangulaires, un chaudron, *une marmite, rôtissoire*, pot-au-feu en terre, une machine à coudre, cuvette et pot à eau.

Une faucheuse Mac Cormick, une faneuse à fourches Puzenat, un chartil à un cheval très bon état, une bonne carriole de marché bâchée. Un tombereau armuré bon état, petit tombereau armuré, bât à âne, harnais bon état, un collier de carriole, paire côtières, 2 paires de guides, cordeau cuir, 2 paires traits corde, 2 traits cuir, bridon, bricole à vaches, colliers à veaux, chaînes à vaches et à veaux, chèvre à lever les voitures, bascule, vêleuse et son palan, meule de faucheuse, meule à affûter, fourches à foin et à fumier, grand râteau à main, mécanique à lier les plantes, scie, pince en fer, lieuse à gerbes, godendard, auge à porcs en fonte, 400 appuis pour pommiers, 130 sacs à pommes en bon état, demi-pièces, lanterne-*tempête*, 2 croissants. Une écrémeuse Diabolo 175 litres. Une baratte culbutante, petite baratte, dalle à fromages, une grosse table rectangulaire, poêle à lait, pot à crème, channes à lait, seaux, baquets, hotte à beurre.

Une vache 3 ans à terme ; une vache, 3 ans, à terme 25 mai ; une vache 7 ans, à terme 29 juin ; une vache 4 ans, à terme 20 juillet ; une génisse 3 ans, à terme ; une génisse 2 ans et demi, à terme 23 juin ; une génisse à terme 21 mai.

Une génisse de 18 mois, une génisse de 17 mois, une génisse de 15 mois, un bouvard de 12 mois, une génisse de 11 mois, 2 veaux de lait, 8 et 6 mois.

Un cheval sous poil bai, 13 ans, très doux et très bon de collier.

Conditions ordinaires

Au Comptant

20 fév. et 6 mrs.

Etude de **Me LOUISE**
greffier de paix à Livarot

Par suite de décès

VENTE

DE

Mobilier, Linge

MACHINE A TRICOTER ET TONNEAUX

A **Lisores**, *près l'Eglise*

Domicile de feue Mme Vve André BERTRAND.

LE MARDI 10 MARS 1942
à 14 h. (h. de l'Europe Centr.)

Me LOUISE greffier de paix, vendra aux enchères publiques et par lots :

Un fourneau-cuisinière émaillé état de neuf, tables, table ronde, bon buffet de service en chêne, fauteuil, carpettes, glaces, lampe-suspension, 72 assiettes diverses et nombreuse vaisselle et verrerie diverses, carafes, cuillères, fourchettes, *casseroles, dinanderie, fers* à repasser, marmites, pots en grès, trois bons pots à lard, etc...

Bonne machine à tricoter avec ses accessoires, machine à *coudre en bon état, armoire* en chêne, bas de buffet, commode toilette, tables de toilette, couches de lits, lit de fer, sommiers, 2 matelas laine, literie diverse, 22 draps *dont 15 à l'état de neuf, 30* serviettes de table, doubliers, torchons, taies d'oreillers, tapis de table, dessus de lits, étagères, malles, bonne bascule (300 kgs), 2 tonneaux, barriques diverses, godendard, fourchee, arrosoir, bassines en fer, cages à volailles, etc...

Et autres meubles et objets non décrits.

Au Comptant

Etude de **Me P. CHAMPION**
huissier à Vimoutiers
(Successeur de son père)
Téléphone 16

MOBILIER

A VENDRE
par suite de décès

A **Rolville**, lieu-dit : Le Mesnil.

Au domicile de feu M. Marc LONGUET.

Le Dimanche 8 Mars 1942
A 14 h. 30 (h. all.)

Pour le détail, voir les affiches et le précédent numéro de ce journal.

MEME ETUDE

Vente Mobilière

A **Vimoutiers**, lieu dit : Les Prés-Gâteaux.

Domicile et requête de M. Albert CALLY.

Le Dimanche 15 Mars 1942
A 14 h. 30 (h. allemande)

Me CHAMPION, huissier, vendra aux enchères publiques:

Assiettes, verrerie, plats, casseroles, chaises, table ronde, grande table rectangulaire, horloge comtoise, fort moulin à café, chenets en fer poli et articles de foyer, fourneau-cuisinière et ses tuyaux, fourneau à gaz « Bécuwe » avec rôtissoire, carillon « Vedette », cuisinière émaillée bleu état neuf etc...

Couches de lit bois, lit métallique avec sommier, couches de lit *merisier et noyer*, lit-cage, sommiers, lits de plume, traversins, oreillers, édredon, couvertures, porte-serviettes, table de nuit, glace, armoire lingère en merisier, etc...

Cuve à linge, *casier* à bouteilles, égouttoir, outils de jardinage, brouette, établi, etc...

Tonneau et fûts de contenances diverses.

Au Comptant

Etude de **Me HERBINIERE**
notaire au Sap

Vente Mobilière

Au **Sap**, rue du Bois-Bénard

Requête de Mme TRAIN et de ses enfants.

LE DIMANCHE 8 MARS 1942
A 15 heures (h. allemande)

Me HERBINIERE, notaire, vendra :

Bois, casseroles émaillées, plat *long, faitout aluminium*, poêle à frire, boîte à sel, gril, pelle à charbon, cuvette, bassine en fer-blanc, broc émaillé, seau.

Buffet vitré à 2 corps, table rectangulaire avec *tapis*, table ronde, banc de cuisine, petite table, table à ouvrage, voiture d'enfant, casiers bois, appareil de T.S.F.

Fourneau - cuisinière avec tuyaux.

Bois de lit, sommier, paillasse, lits de plume, traversins, tables de nuit, seau de chambre.

Fût de 125 litres.

Et autres bons objets.

Au Comptant

Etudes de **Me HERBINIERE**, notaire au Sap (Orne), et de **Me HERVIEU**, notaire à Montreuil-l'Argillé (Eure).

Vente volontaire

par suite de décès

DE

11 Bêtes à cornes
Une jument

MOBILIER D'INTERIEUR et MATERIEL AGRICOLE

A **Verneusses**, lieu dit « La Hulière ».

Au domicile de feu M. et Mme FOUQUET-HUBERT, à la requête de leurs enfants.

Le DIMANCHE 15 MARS 1942
A 14 h. 30 (h. allemande)

Il sera vendu :

Mobilier d'intérieur

Potager, bois de lit en frêne, **une armoire en chêne.**

Matériel agricole

Ecrémeuse « Diabolo », 200 lit., baratte, bassine, seau, chaudron, channe, hotte à beurre.

Fourches, faulx, râteaux, *scies à bûches et à refandre*, pelle, bêche, joug, houe, pioche, binette, pince, ciseaux à bois, battements de faulx, planes, rabots, hache, faucilles, serpes, godendard, cadre de bicyclette, 2 lanternes-tempête.

Etabli avec valet, mécanique à lier, 2 tréteaux, un coffre, 2 meules, 3 paniers, moufles, bricoles à vaches, entonnoirs en bois et en fer, X à bois, *demi-hectolitre, brouette, bargets*, bascule et poids, cage à porcs, coupe-racines, cage à lapins.

Herse, canadiennes, une charrue « Badouet-Braux », charrue « Seigneur », **faucheuse « Deering » avec 4 lames.**

Deux carrioles de marché bâchées.

Un tombereau armuré.

Un fût de 100 litres, pipe de *750 litres*, un grugeoir, 2 petites cuves.

Un fort équipage de carriole, équipage à âne, gros collier de travail, traits, croupière, bride, 2 paires de guides, 2 licols.

Bestiaux

Une génisse de 30 mois, à terme à la mi-mai ; une vache de 3 ans, à terme à la mi-août ; une vache de 4 ans, à *terme le 8 avril* ; *une vache* de 6 ans, fraîche vêlée ; une vache de 8 ans, à terme en août ; une vache de 9 ans, à terme le 12 mars.

Une génisse de 18 mois ; une *génisse de 10 mois* ; une génisse de 6 mois ; un veau mâle de 6 mois ; une génisse de 6 semaines.

Une jument percheronne de 11 ans, bonne de service.

Et autres objets.

Au Comptant

Etude de **Me HERBINIERE**
notaire au Sap

A vendre à l'amiable
Petite Propriété

de 6 hectares

Période de bail expirant le 25 décembre 1942.

S'adresser à **Me HERBINIERE**, Notaire.

Etude de **Me RENARD**
notaire à Sainte-Gauburge

A VENDRE

par adjudication volontaire

A **Sainte-Gauburge**, en l'étude et par le ministère de **Me RENARD.**

Le Mercredi 1er Avril 1942
A 15 heures (h. all.)

IMMEUBLES

situés commune de Planches.

Désignation : **Maisons d'habitation** route de Paris-Granville, divisées : au rez-de-chaussée, en salle à manger, cuisine, autre pièce, atelier-cellier ; à l'étage, 2 chambres ; grange et cave, greniers, bâtiment à usage d'écurie et remise, cour avec puits, le tout contenant environ 8 ares.

Un jardin potager clos de haies, situé même commune, contenant environ 6 ares

Requête de Monsieur Amand CHEVALLIER.

Autorisation de M. le Préfet de l'Orne indispensable pour enchérir. **Me RENARD** peut solliciter cette autorisation. S'inscrire en son étude avant le 10 Mars, dernier délai.

27 fév.-6 mrs.

Etudes de **Me TEMPLER**, Greffier de Paix à La Ferté-Fresnel, et de **Me PRIME**, Notaire à La Ferté-Fresnel.

5 Bêtes à cornes

MATERIEL AGRICOLE ET DE CAVE
MOBILIER D'INTERIEUR

A VENDRE

aux enchères publiques

par suite de cessation de culture

Commune d'**Heugon**, village de la Tublière.

Au domicile de M. et Mme Raymond DESGUEE.

Le Dimanche 22 Mars 1942
A 15 heures (h. allemande)

Il sera vendu :

I. – BESTIAUX

Une vache, âgée de 9 ans, présumée pleine.

Une vache, âgée de 5 ans, *présumée pleine.*

Une vache, âgée de 9 ans, à terme le 15 avril.

Deux bœufs, âgés de 10 mois

II. MATERIEL et MOBILIER

Un chartil à un et deux chevaux, avec mécanique, état de neuf ; un tombereau à un cheval (état de neuf) ; une carriole de marché bâchée, avec frein, essieu « Patent » ; un chassis de carriole anglaise avec ses roues (en bon état) ; une faucheuse « Deering » à un cheval avec ses lames ; une faneuse à tambour « Puzenat » ; une râteleuse ; un *manège* « Pilter » (état de neuf) ; une charrue roues en fer ; herses à quatre branches ; 2 autres grandes herses canadiennes à un cheval, 9 dents, rouleau en fonte avec *siège monté à neuf* ; *herse à prairies* à un cheval ; palonnier en fer pour herses à trois branches ; coutre et rasette.

Equipage de limon, équipage de carriole en bon état ; croupière, *guides en cuir, traits en* cuir et en chaîne, licol, brides, colliers à veaux, muselières, lieure en corde, tavelles en fer.

Un essieu de grosse voiture avec *ses fusées état de neuf* deux bons bandages de roues, ressorts pour carriole, un tarare crible « Youf » avec ses grilles en très bon état, un autre bon tarare « Youf », un coupe-*racines à tambour*, un coupe-racines à volant, un autre coupe-racines, une cage à peser, boîte à pain, 10 siccateurs à foin, une bascule avec ses poids (force 250 kgs.), un cuiseur (200 litres), une lessiveuse (90 litres), casier en fer pour 200 bouteilles, bac à crème (60 litres) avec son réfrigérant, marque « Butyro », pot à lard, pots en grès émaillés, deux fûts de pipe, petits fûts.

Rôtissoire en fer-blanc avec sa broche, bonbonnes clissées, grandes bouteilles à cidre en grès, réchaud à gaz de pétrole, 2 feux ; 2 lampes à suspension, lanternes à carbure, 2 lanternes de voiture à feu blanc et rouge, mesures à grain 5 et 20 litres, channes, seau, pelles et pinces en fer, grande scie de travers.

Et quantité d'autres objets.

Au Comptant

Etudes de **Me H. GOUSSARD**, notaire à Gacé
et de **Me R. RICHER**, greffier de paix à Gacé

18 BESTIAUX

ET MATÉRIEL AGRICOLE

A VENDRE

pour cause de cessation de culture

A CROISILLES

lieu dit « Mont-Roger »

Au domicile et à la requête de M. GUINEBAULT

Le Dimanche 15 Mars 1942
A 15 heures (heure d'occupation)

Me GOUSSARD et **Me RICHER** vendront aux enchères publiques :

I. BESTIAUX

Une vache, 8 ans, à terme le 22 mars ; une vache, 6 ans, à terme ; une vache, 5 ans, fraîche vêlée ; une vache, 6 ans fraîche vêlée ; une vache, 3 ans, vide.

Trois bœufs de 27 mois ; un bœuf de 25 mois ; une *génisse de 25 mois* ; deux bouvards de 13 mois ; un bouvard de 14 mois ; une génisse de 13 mois ; deux petits veaux, mâle et femelle, 6 mois ; deux petits veaux de lait.

II. MATERIEL AGRICOLE

Faucheuse à un cheval « Deering », une faneuse-tambour « Puzenait, une arrandeuse, chartil à un cheval, paire d'émousseuses à un cheval, grand râteau à main, vêleuse, tarare, coupe-foin coupe-racines, grosse meule, fort chapelet, cage à peser les porcs, 4 cages à fourrages, 2 tavelles en fer, une prolonge en chanvre, 2 auges à porcs en fonte, cage-piège à lapins, 2 faulx avec leur manche, fourche à pierres, fourches à faner, masse en fonte, paire de battements, gros marteau, un tendeur à fil, paire de gros traits, croupière, 2 brides de ronce, 2 clefs anglaises.

Paire de gros traits, croupière, 2 brides, licols à poulain, paire de guides à 2 chevaux, chaînes à vaches et à veaux, bricoles à vaches à têtières, 2 chaînes à vaches pour traire, 2 palonniers.

Ecrémeuse « New Lister », 225 litres ; baratte, 2 chennes à lait, table de laiterie, seaux.

Deux tonneaux de 12 et 13 hectol. ; barils de 2 et 4 lit. ; bellon, sacs à pommes, 12 cercles en frêne ; environ 50 bouteilles à champagne.

Environ 800 bottes de foin bottelé à emporter et une meule d'environ 750 bottes à emporter.

Un lit de fer.

Au Comptant

Les amateurs sont informés que rien ne sera vendu avant la vente.

Etant donné l'importance de la vente, il y sera procédé à 15 heures précises.

Etude de **Me Ed. DUCLOS**
Greffier de paix à Mortrée, (Orne), Tél. 33

VENTES MOBILIERES

I

MOBILIER AGRICOLE ET D'INTERIEUR

A VENDRE

aux enchères publiques

Le DIMANCHE 15 MARS 1942
A 15 heures (officielle)

Au bourg de **Mortrée**

Hôtel HEROUIN

Me DUCLOS, greffier de paix vendra :

Coupe-racines, tarare, charrues diverses, un chartil à 2 chevaux, un semoir à 7 socs, un rouleau, 2 paires de roues de carriole, une carriole de marché, une voiture anglaise, un très bon **Brabant** « Magnier-Bédux » à un cheval avec son avant-train, 2 faucheuses à 1 et 2 chevaux, une râteleuse, un très bon râteau-fane « Puzenat », une **moissonneuse-lieuse** « Johnston » en parfait état, une faucheuse-javeleuse à 2 chevaux grande coupe et 2 lames, 2 écrémeuses, un **très bon banc de scie circulaire** avec moteur « Omnium » 5 HP (refroidissement à air), monté sur chariot avec pneus *neufs*, baratte à beurre, pelles, pioches, marteaux, une grande cuisinière, un petit fourneau, environ 100 bouteilles vides, 10 très bonnes chaises paillées un buffet-dressoir, 8 horloges *comtoises, plusieurs* lits de fer et bois, un grand sommier métallique, 2 belles voitures d'enfant (à l'état de neuf), remorques pour bicyclettes (C.U. 150 k*), plusieurs bonnes ***bicyclettes** pour homme et* femme, **une armoire normande** en chêne sculpté, chenets fer forgé, rôtissoire, réchauds et cafetière électrique, poêle, gril, appareil T.S.F. moderne « Philipps », un phonographe « Pathé » avec nombreux disques, un piano mécanique en très bon état, une très bonne motocyclette « Motobécane », 2 HP pneus neufs, un éclairage « Novi » état de neuf pour moto 3 CV, un grand bureau de quincaillier (à l'état de neuf) 30 tiroirs.

Harnais et équipages divers.

II

A VENDRE

pour cause de départ

MOBILIER, MATERIEL ET GENISSE

Le DIMANCHE 22 MARS 1942
à 15 heures (officielle)

A **Mortrée**, lieu du Bourg

Requête de M. Fernand BOSSE

Me DUCLOS, greffier de paix vendra notamment :

Etabli et outillage, à l'état de neuf, lampe à souder, outillage de jardinier, 2 barrières d'herbage, une barrière de cour, une autre pour jardin, pompe alternative n° 4, paniers en fer, fûts à essence, très bonne lessiveuse, articles de pêche, un vélo pour enfant, un très beau phonographe électrique 110 volts électro-moteur « Ragonot », un petit cinéma « Pathé-Baby » avec films de 9 m/5, un petit phono portatif avec disques, un tapis marocain pure laine 1 m. 70×3 m., couverture peau de mouton, couvertures de laine, bottes caoutchouc, beau chandail passe-montagne en grosse laine, imperméables et vêtements divers.

Une très bonne **cuisinière émaillée** avec ses tuyaux, 2 plateaux merisier, 5m.30×0.15×0.15.

Et quantité d'autres objets. **Une belle génisse** de 10 mois

Pour le détail de cette 2e vente, consulter les affiches et le prochain numéro de ce journal.

Expressément au comptant

Conditions ordinaires

Pour tous renseignements, s'adresser à **Me DUCLOS**, greffier de paix.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'il n'est pas répondu aux demandes de renseignements ne contenant pas un timbre pour la réponse.

Etude de
Me Jean DELACOURTIE,
Licencié en Droit, Avoué à Lisieux, Bd. Carnot, n° 18

VENTE

par suite de surenchère du dixième

en un lot

Devant le Tribunal Civil de Lisieux.

Le Jeudi 2 Avril 1942
A 14 heures

des Immeubles

ci-après désignés, situés à **Heurtevent** (Calvados), ayant appartenu aux consorts TISON.

Premier lot
du cahier des charges
UN HERBAGE

nommé le Platis ou la Grande Pièce, contenant un hectare soixante ares trente-huit centiares.

Deuxième lot
du cahier des charges
UN HERBAGE

nommé la Petite Cour, contenant soixante ares quatre-vingt-cinq centiares.

Quatrième lot
du cahier des charges
UN HERBAGE

nommé le Pré Carel et l'Acre, contenant un hectare huit ares cinquante centiares.

Cinquième lot
du cahier des charges
UN HERBAGE

nommé le Champ Rault, *contenant* quatre-vingt-dix-huit ares quatre-vingts centiares.

Sixième lot
du cahier des charges
UNE COUR EN HERBE

nommée la Hanoudière, édifiée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, contenant deux hectares soixante-sept ares trente centiares ; réserve faite des objets se trouvant dans les bâtiments d'exploitation de ce lot, notamment de quatre tonnes, une pièce et un vieux tonneau.

Septième lot
du cahier des charges
UN HERBAGE

nommé les Bossettes de l'Acre, édifié de bâtiments d'habitation et d'exploitation, contenant cinq hectares quarante-et-un ares soixante-quinze centiares.

Mise à prix :

188.200 fr.

Autorisation Préfectorale nécessaire pour enchérir.

Pour tous renseignements et pour la rédaction des demandes *d'autorisation d'enchérir*, s'adresser :

1° à **Me J. DELACOURTIE**, avoué à Lisieux, poursuivant ;

2° à **Me ROUCHER**, avoué en la même ville, présent à la vente.

6-13 mrs

Etude de **Me VIGNERON**
notaire à Sées

Le Dimanche 15 Mars 1942
A 11 heures (h. officielle)

A La Blivetterie

Commune de **la Ferrière-Béchet**

Requête de M. et Madame BOURSIER.

Vente Mobilière
Un très bon cheval
3 vaches, 1 coche

MATERIEL AGRICOLE ET 6 HARNAIS

Pour le détail, consulter les affiches.

MEME ETUDE

Vente Mobilière

Par suite de cessation de culture

DE

6 Bêtes à cornes
Un cheval hongre

MOBILIER
MATERIEL AGRICOLE
HARNAIS et FOURRAGE

Le DIMANCHE 22 MARS 1942
A 14 h. 30 (h. officielle)

Au bourg de la commune d'**Aunou-sur-Orne**

Requête de M. DELAPORTE

Me VIGNERON, notaire, vendra aux enchères :

I. Mobilier

Un potager en fonte, un poêle et ses tuyaux, un fourneau-cuisinière en fonte, un réchaud à essence à pression, *une lampe à pétrole, une paire* de balances, une terrine, bonbonnes en verre.

Un lot de chaises, un guéridon, une baignoire, lits de plume et traversins, ressorts *de sommier, une machine* à laver, 2 poêles à frire.

II. Harnais

Un équipage de limon complet.

III. Matériel

Une baratte, deux meules de faucheuse « Française », une faneuse, **une remorque vachère** en très bon état, une arrandeuse, une râteleuse, un rouleau fonte, un tombereau, un jeu de herses, une paire de roues avec essieu, un lot de cercles en fer, un lot de chaînes à vaches. Carriole et équipage de carriole.

Une couveuse artificielle à pétrole, une muselière à cheval, une muselière à veaux un lot de boulons et ferraille.

Un lot de toiles de pressoir un panier à beurre état neuf.

Sept tuyaux en ciment 0 m. 20 de diamètre, un cric, un pot à lard, 2 fûts de 1.000 litres, un jeu de flames, un trocard.

Un lot d'outils divers et quantité d'autres bons objets.

IV. Fourrage

Environ 2 à 3.000 kilos de foin.

V. Animaux

Deux vaches de 3 ans, vêlées.
Deux génisses amouillantes.
Deux veaux de 3 et 4 mois.
Un cheval hongre de 13 ans.

Un mois de crédit *aux personnes connues et solvables.*

Conditions ordinaires

SAUVAGINES

TAUPIERS, CHIFFONNIERS

Vendez à

La Fabrique de Fourrures

20, Place Henri IV à ARGENTAN

Maison G. DRAPIER

Carte de Sauvaginier n° 68

TANNAGE A FAÇON DE TOUTES SAUVAGINES

Etudes de **Me F. PROU**, huissier à Sées, et de **Me O. HAVET**, greffier de paix à Sées.

Pour cause de cessation d'exploitation

Vente volontaire

DE

14 Bêtes à cornes

UNE JUMENT et 2 PORCS

A la Ferme de la Cuilleterie
Commune de **Belfonds**

Requête de *Mesdemoiselles* DAMOISEAU et des époux BRARD.

Le Dimanche 8 Mars 1942
A 15 heures (heure légale)

Il sera vendu :

Une vache âgée de 7 ans, présumée pleine ; une vache âgée de 3 ans, présumée pleine ; une vache âgée de 5 ans ; une vache âgée de 4 ans, pleine ; une vache âgée de 3 ans ; une vache âgée de 4 ans, à terme le 24 février.

Deux génisses de 30 mois ; une génisse de 15 mois ; un bouvard de [illegible] mois ; un bouvard d'un an ; un taureau d'un an ; un veau femelle de 6 mois ; un veau femelle de 4 mois.

Une jument âgée de 13 ans.
Deux porcs coureurs.
Quatre oies.

Conditions ordinaires

Trois mois de crédit aux personnes connues et solvables et enlèvement des animaux sur permis.

27 fév. 6 mrs

Etude de **Me CHAMPION**
greffier de paix
à Carrouges

Mobilier, Electro-pompe

A VENDRE

aux enchères publiques

LE DIMANCHE 8 MARS 1942
A 14 heures précises (allem.)

Hôtel CHABOT

Me CHAMPION vendra :

Un lit de milieu avec sommier, matelas, traversin, deux oreillers, 3 lits de plume, un lit de fer une personne avec sommier, un autre lit de fer, une armoire normande, cinq chaises de salle à manger.

Casseroles tous genres, un calorifère pétrole, vaisselle, verrerie, une balance Roberval et ses poids bon état, un lot de licols état neuf.

Quantité de draps et doubles-rideaux.

Et quantité d'autres bons objets.

Au Comptant

Offres d'Emplois

ON DEMANDE : ouvriers **bûcherons, spécialistes** ou non travail assuré, région Rânes ; bons salaires. Logement assuré – S'adresser à M. FOCCART. La Forêterie, Rânes
12 déc. au 20 mrs. t. n.

ON DEMANDE **bon charretier,** marié, sérieux, pour débardage et classement bois de mine. Références exigées. Bons salaires. Logement procuré. -- M. CHAVEROT, boîte postale, Ecouché.
27 fév. 6 mrs

ON DEMANDE **bonne à tout faire.** — AUZOLLE, château de Tercey, Tercey par Mortrée (Orne).
27 fév. 6 mrs.

ON DEMANDE **bon domestique de culture** à toutes mains sachant conduire les chevaux. — S'adresser aux bureaux du Journal.
572) 27 fév 6 mrs.

ON DEMANDE **ménage** : la femme pour traire 12 à 15 vaches ; l'homme à la journée et à l'allonge. Logé, fourni de cidre et de bois. — S'adresser à M. Henri LEMIGNIER, Courménil par Exmes (Orne).
27 fév. 6 mrs.

ON DEMANDE **des hommes pour coupe de haies** (faire stères et fagots). Travail aux pièces. Bon salaire. — S'adresser à M. VESLARD, haras de Ginai par Exmes (Orne)
13 fév. n.o.

ON DEMANDE de préférence non nourri, **homme** pour bois, jardinage, etc. Bonnes références. — Jacques DELESALLE, Mortrée (Orne)
27 fév. 6 mrs

ON DEMANDE **: Ménage** pour ferme herbagère ; maison et jardin à disposition ; sérieuses références. — S'adresser à Mme PEIGNEY, Ginai par Exmes.
27 fév. 6 mrs.

ON DEMANDE **un commis de culture, seul avec patron.** — S'adresser aux bureaux du Journal.
(616) 6 mrs

ON DEMANDE **aide de culture.** — S'adresser à Madame DE FONTENAY, Boucé.

ON DEMANDE **de bons ouvriers maçons-cimentiers** chez M. BARRE, entrepreneur à Gacé (Orne).

ON DEMANDE **bon commis** bien payé, références exigées. — S'adresser chez M. DUVAL, marchand de bestiaux à St-Evroult-de-Montfort par Gacé (Orne).

ON DEMANDE à l'Hôpital-hospice de Vimoutiers, **jardinier** muni de sérieuses références. — S'adresser à M. le président de la Commission Administrative, Hôpital Hospice, Vimoutiers (Orne).

ON DEMANDE **ménage de bouviers**, l'homme à toutes *mains et à l'allonge ; la femme* pour traire 10 à 12 vaches ; sérieuses références exigées, très bons gages. — S'adresser à M. Camille POTTIER, Courménil par Exmes.
6-13 mrs.

ON DEMANDE pour le mois de Mars : **une nourrice** région Putanges pour un nouveau-né. — S'adresser aux bureaux du Journal.
(613) 6 mrs.

ON DEMANDE de suite, pour la culture, **un ménage** sans enfant : l'homme sachant traire et conduire les chevaux ; la femme à tous travaux. — S'adresser aux bureaux du Journal.
(612) 6 mrs.

ON DEMANDE **commis de culture** pour conduire les chevaux et tous travaux. — Prendre l'adresse aux bureaux du Journal.
(615) 6 mrs.

ON DEMANDE **bonne** sachant traire et pour intérieur et lavages. — S'adresser aux bureaux du Journal.
(611) 6 mrs.

TACHERON TERRASSIER avec équipe 5 hommes **est demandé** par chantiers de routes. — Entreprise LAURENT, Almenesches (Orne).

TACHERON MAÇON avec 2 compagnons **est demandé** par l'Entreprise LAURENT, Almenesches (Orne).
Dans toute la région, **RE.**

FEMME DE PRISONNIER demande un vacher pour traire 6 à 8 vaches et faire tous travaux culture herbagère. — S'adresser à Mme Roger CHEVALLIER, Coudehard par Chambois (Orne).
6-13 mrs

ON DEMANDE de suite **jeune commis de culture** de 16 à 18 ans. — S'adresser à M. FREULON, Ecouché Orne.

ON DEMANDE de suite, **un domestique de ferme** sachant conduire les chevaux. Références exigées. — S'adresser à M. BOUTIGNY Gaston, propriétaire à Ecorches par Trun (Orne).
6-13-20 mrs.

ON DEMANDE **bonne à tout faire**, de 18 à 20 ans. — S'adresser à Mme LEFAVRAIS, institutrice à Ménil-Gondouin (Orne).

ON DEMANDE **bonne sérieuse**, sachant faire cuisine, pour tenir intérieur. — M. H. SALOME, cultivateur, Le Merlerault (Orne).

ON DEMANDE **un bon ouvrier de culture.** — S'adresser chez M. LESAGE à Boucé

ON DEMANDE **un domestique de ferme** de 17 à 19 ans. *Bonnes références exigées.* — S'adresser chez M. RAMAUGE Daniel à Silly-en-Gouffern.

ON DEMANDE **: commis bourrelier.** — S'adresser chez M. RIVIERE, Ecouché.

ON DEMANDE **fille de salle** âgée de 21 ans. — S'adresser : Café-Restaurant LEVASSEUR, 34, rue du Beigle, Argentan.
6-13 mrs.

ON DEMANDE **une bonne servante de ferme**, pour le 15 mars. — S'adresser chez Mme BESNARD à Méheudin par Ecouché (Orne).

Vente-Achat-Location de PROPRIÉTÉS

A VENDRE dans petite ville Orne : **Café avec immeuble,** angle de rue principale, chauffage central ; le tout 150.000 francs. Urgent. — S'adresser : D. LAINE, Agence Immobilière à Trun. Téléphone 66.

ÉCRÉMEUSES

A.R.M.A.

à Bière - Merri par Trun
TELEPHONE 6 à MERRI

Achat toutes écrémeuses location tous débits.
Réparations garanties 2 ans.
Equilibrage — Dépannage

Annonces Diverses

Suis acheteur

TOUTES BOUTEILLES VIDES ET FUTS

Préférence par quantité
Bon Prix

Enlèvement à domicile. Paiement comptant. Ecrire COTRE 116 rue Nationale 116, Le Mans (Sarthe).
30 jv. n. o.

CHERCHONS moëllon de démolition ou débris béton pour hérissonnage. — Ecrire : Entreprise LAURENT, Almenesches (Orne).

A VENDRE : Salle à manger palissandre. — S'adresser aux bureaux du Journal.
(611) 6 mrs.

Plantations d'hiver
G. BARON, pépiniériste

ARGENTAN (Orne) – Tél. 108

Spécialités de **Pommiers à cidre et à couteau.**

Fruitiers formés ou non. **Arbustes.** Rosiers, plantes grimpantes. **Conifères** variés (sapins). Reboisements de forêts ou autres.

Entreprises, demandez renseignements.

A VENDRE DE SUITE : un beau jeune dinde mâle et **deux femelles** deuxième année, noirs, parfaits reproducteurs. — Ecrire ou téléphoner : Domaine d'ORVAL, Vimoutiers (Orne). Tél. n° 109.

Pour installation de scierie

Recherche : Machine à vapeur demi-fixe 75 CV. et 150 CV. Rubans à grumes à chariot libre ; scie horizontale, salle d'affutage, appareils de levage, charpentes métalliques, matériel de voie portative. Paiement comptant. LE MATERIEL INDUSTRIEL, 90 bis, av. République, Paris.

Réduisez vos frais de

REBOISEMENT

en prenant vos plants chez le producteur près de chez vous. Demandez le catalogue aux

Grandes Pépinières du Manoir

Louis SEBIRE et Fils
USSY (Calvados)
Forestiers, Résineux, Fruitiers Rosiers

Vu pour la légalisation de la signature de M. Langlois apposée ci-dessous.

Argentan, le *Le Maire,*